

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M., LEGRAIN P., DE
KETELE C., LESEULTRE Y., ~~BERNARD D.~~, VICO A., QUITTELIER C., LEFEBVRE
F., GIARDINA I., BUSEYNE S., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Information(s) diverse(s) – communication.
Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président, informe l'assemblée :
 - du prochain conseil communal le 26.03.2018
 - du circuit à Donzel organisé par le PNPE
 - des mesures préconisées par le GIGER et mises en œuvre par la commune pour la lutte contre les inondations
2. CPAS – Election d'une Conseillère de l'action sociale – présentation
18 OUI
Est élue de plein droit conseillère de l'action sociale Madame Régine CALLEWAERT, pour le groupe PS, en remplacement de Madame Ignazia GIARDINA, selon l'acte de présentation déposé.
3. CPAS – Election d'un Conseiller de l'action sociale – présentation
18 OUI
Est élu de plein droit conseiller de l'action sociale Monsieur Andy CARDON, pour le groupe PS, en remplacement de Madame Sandrine BUSEYNE, selon l'acte de présentation déposé.
4. Situation de caisse au 31/12/2017
PREND CONNAISSANCE
5. Mission de gestion comptable et financière à la Régie Communale Autonome de Brunehaut – désignation d'IDETA
18 OUI
Pour désigner formellement l'IDETA afin qu'elle exécute une mission de gestion comptable et financière de la Régie Communale Autonome de Brunehaut dans le cadre des relations in house comme convenu avec ses associés, pour un montant de 1.200,00 EUR hors taxe sur la valeur ajoutée, par exercice comptable, équivalant à 10 heures de prestations au tarif horaire « régie » de 120,00 EUR HTVA par an.
6. Patrimoine communal : aliénation d'un bien immobilier sur Brunehaut – 3^{ème} division Bléharies – rue des Combattants, +55 (ancienne aubette de douane)
M. Daniel SCHIETSE souhaite de l'assemblée que son intervention soit actée, le conseil communal MARQUE son accord à l'unanimité
« La mémoire nous impose l'impérieuse nécessité de sauvegarder ce petit bâtiment, d'une part, dernier témoin, face au fleuve de l'époque des douanes et frontières; et, d'autre part parce que depuis la fin de la guerre 41-45 des milliers de péniches de 345 tonnes ont accosté le quai d'Espain.
Le cercle d'histoire intéressé est intervenu en la personne de son président qui dans un esprit de conciliation a réussi à apaiser nos inquiétudes en affirmant que le collège veillera au maintien de la restauration de notre "aubette de douane". Qu'il en soit remercié. »
M. Pascal DETOURNAY, Echevin informe qu'il n'a jamais été évoqué la disparition de ce bâtiment et précise que dans les descriptions des options d'aménagement : il est spécifié

« que la remise en état de l'ancienne douane fluviale de sorte à pouvoir y intégrer une éventuelle station de relevage

18 OUI

Pour accorder la vente de la parcelle sise au lieu-dit « rue des Combattants +55 » actuellement cadastrée comme bâtiment administratif (ancienne aubette de douanes) section A n° 352 M, d'une superficie de 50ca, à la société coopérative à responsabilité limitée « LA FONCIER D'ESPAIN », ayant son siège social à 7500 Tournai, rue du Château, 38, inscrite à la Banque carrefour des entreprises sous le numéro 0649.934.642.

7. Travaux d'amélioration de l'accotement de la rue Brigade Piron à Rongy
 - a) Cahier spécial des charges
18 OUI
 - b) Choix du mode de passation d marché et fixation des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution
18 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable
8. Travaux d'aménagement d'un préau pour les classes maternelles de l'école de Rongy
 - a) Cahier spécial des charges
18 OUI
 - b) Choix du mode de passation d marché et fixation des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution
18 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable
9. Travaux d'extension des classes à l'école maternelle de Rongy
 - a) Cahier spécial des charges
18 OUI
 - b) Choix du mode de passation d marché et fixation des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution
18 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable
10. Travaux d'entretien extraordinaire des voiries communales 2018
 - a) Cahier spécial des charges
18 OUI
 - b) Choix du mode de passation d marché et fixation des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution
18 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable
11. Fourniture et pose de mobilier urbain pour l'aménagement des aires de délasserment
 - a) Cahier spécial des charges
18 OUI
 - b) Choix du mode de passation d marché et fixation des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution
18 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable
12. Règlement général de police et règlement relatif à la délinquance environnement – rapport 2017 du fonctionnaire sanctionnateur
Madame Nathalie BAUDUIN, Directrice Générale et fonctionnaire sanctionnateur présente le rapport 2017 concernant le règlement général de police et le règlement relatif à la délinquance environnementale repris ci-après

Elle répond ensuite aux questions des conseillers. Mme BAUDUIN Nathalie fait une mise au point sur les sanctions administratives relatives aux infractions du stationnement suite aux diffusions erronées figurant sur les réseaux sociaux

13. Betterstreet

Madame Nathalie BAUDUIN, Directrice Générale présente le rapport relatif à l'application Betterstreet. Cette dernière a été mise en place en septembre 2016. Elle rappelle que c'était dans le cadre de la réorganisation du service des travaux ainsi que dans le cadre d'une volonté d'amélioration de la communication administrative et du suivi des demandes des citoyens.

Depuis sa mise en service jusqu'au 31.12.2017 : 323 demandes ont été traitées avec un délai de résolution de 24 jours.

La destination des signalements est de 71 % pour les espaces publics et 29 % pour les bâtiments. L'origine des signalements est de 44% des citoyens et 56 % en interne. Les moyens de signalement sont 50 % par smartphone et 50% par ordinateurs.

Madame Nathalie BAUDUIN conclut en souhaitant intensifier l'utilisation de Betterstreet dans des secteurs où il est encore sous utilisé.

14. Arrêté du Gouvernement wallon du 07 février 2013 relatif de travailleurs handicapés – rapport années 2016 et 2017

Madame Nathalie BAUDUIN explique que grâce à une culture d'entreprise basée sur le respect de la différence par rapport à l'handicap, nous avons une intégration plus facile des travailleurs différents. La même méthode est développée pour la réintégration des congés de maladie.

18 OUI

Pour l'approbation du rapport des années 2016 et 2017 relatif à l'arrêté du Gouvernement wallon du 07/02/2013 aux travailleurs handicapés dont le pourcentage atteint 4,81 % .

15. Règlement complémentaire sur le roulage – Wez

18 OUI

1. A la rue du Vicinal à Wez-Velvain :

- une piste cyclable bidirectionnelle sera établie entre les rues du Veillé et de la Bize ;
- des pistes cyclo-piétonnes seront établies de part et d'autre de la Chaussée entre les rues de la Bize et la Place de Wez-Velvain ;
- une piste cyclable sera établie du côté et entre le n°48 et l'église de Wez-Velvain ;
- un passage pour cycliste sera établi à la hauteur du n°48.

Ces mesures seront matérialisées par la pose des signaux (D7 – D10) et des marques au sol appropriés.

2. A la rue de la Bize à Wez-Velvain :

- un passage protégé pour piétons sera établi à son débouché sur la rue du Vicinal.

Cette mesure sera matérialisée par les marques au sol appropriées.

3. A la rue du Pont Fossiez à Wez-Velvain :

- un passage protégé pour piétons sera établi à son débouché sur la rue du Vicinal.

Cette mesure sera matérialisée par les marques au sol appropriées.

16. Motion contre le projet de loi autorisant les visites domiciliaires – adoption

Mme Muriel DELCROIX souhaite que son intervention soit actée, le conseil communal MARQUE son accord à l'unanimité

13 OUI – 5 ABSTENTIONS (M. Delcroix, M. Urbain, P. Legrain, D. Schietse, P. Vanuel)
D'INVITER :

- le Parlement fédéral à rejeter le projet de loi en question ;
- le Gouvernement fédéral à reconsidérer sa position au regard des différents avis émis jusqu'à présent par le Conseil d'Etat, l'ordre des avocats, l'association syndicale de la magistrature et les différentes associations citoyennes (CNCD, Ligue des droits de l'Homme, Ciré, ...).

DE CHARGER :

M. le Bourgmestre de transmettre cette motion :

- à M. le Président de la Chambre ;
- aux différentes chefs de groupes parlementaires ;
- à M. le Premier Ministre ;
- à M. le Ministre de l'Intérieur ;
- à M. le Ministre de la Justice.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bougmestre-président, ainsi que les membres du collège communal entendent les questions :

- a) **M. Pierre LEGRAIN souhaite avoir des renseignements sur la vente du bâtiment de poste et sur les éventuelles fouilles archéologiques dans le terrain d'Espain.**
- b) **M. Christian DEKETELE souhaite la restauration de la porte de la chapelle pour la neuvaîne Saint Joseph.**
- c) **Mme Muriel DELCROIX interpelle sur le pacte d'excellence et sur les changements importants qui devront avoir lieu dans plusieurs degrés pour 2020-2021.**

Le Collège communal apporte ensuite les réponses :

- a) **Le bourgmestre précise que dès la réception, l'information a été portée à la connaissance du conseil et collège de police. Pour les fouilles, nous n'avons pas d'informations précises.**
- b) **la demande sera transmise au service des travaux**
- c) **la commune a déposé, en son temps, sa candidature pour le comité de pilotage et des formations sont en cours**

17. Approbation du procès-verbal du 29.01.2018

18 OUI

HUIS CLOS

18. Personnel enseignant – mises en disponibilité pour cause de maladie

19. Ratification d'une décision du collège communal acceptant la démission d'un membre du personnel enseignant